

Strasbourg, le 18 janvier 2021

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, vient d'annoncer sa décision d'enfouir définitivement les déchets très dangereux de Stocamine, en contradiction de l'avis des conseillers d'Alsace qui, vendredi dernier, avaient unanimement adopté une motion demandant le maximum de déstockage et le plus rapidement possible, en lien avec une majorité des élus locaux.

Cette décision intervient au moment où l'Etat a décidé de mettre en place un délit de mise en danger de l'environnement. Ne va-t-il pas se rendre responsable du 1^{er} écocide qu'il entend punir par la loi ?

Madame la ministre s'est déplacée le 5 janvier 2021 sur le site de Stocamine mais aucun argument n'a été entendu. Un déplacement-concertation « alibi » d'une décision déjà prise ?

Nous ne voulons pas d'une dette écologique supplémentaire pour les générations futures.

Si Madame la ministre craint d'effectuer ces travaux de déstockage, la Collectivité européenne d'Alsace, elle, se propose d'en prendre la maîtrise d'ouvrage en demandant à l'Etat de lui verser les 456 millions d'euros prévus pour ce déstockage et non 50 millions comme annoncé pour l'ADEME.

Frédéric Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace

Contact presse :

Sylvie Mertz – Attachée de presse
Collectivité européenne d'Alsace
06.87.20.94.11
sylvie.mertz@bas-rhin.fr